CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E104614** **VALABLE JUSQU'AU** **08/06/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1990

Raison sociale : LES CHARPENTIERS REUNIS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/04/2016

Capital : 61 200

ZONE D'ACTIVITE LES ESSARTS
39330 MOUCHARD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER

Siret : 379 095 789 00028

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4305543-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21000334704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21000334704

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/05/2026

Téléphone : 03 84 37 89 69 **Fax :**

Portable : 06 74 37 75 82

Responsabilité légale :
ROY HENRI GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://les-charpentiers-reunis.com

E-mail : contact@les-charpentiers-reunis.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 595 407 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 12:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E104614** **VALABLE JUSQU'AU** **08/06/2027**

ÉDITÉ LE **04/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1990
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/04/2016
Capital : 61 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER

Siret : **379 095 789 00028**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4305543-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21000334704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21000334704

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/05/2026

Raison sociale : **LES CHARPENTIERS REUNIS**

ZONE D'ACTIVITE LES ESSARTS
39330 MOUCHARD

Téléphone : 03 84 37 89 69 **Fax :**
Portable : 06 74 37 75 82

Site Internet : http://les-charpentiers-reunis.com
E-mail : contact@les-charpentiers-reunis.com

Responsabilité légale :
ROY HENRI GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Charpentier,Couvreur,Menuisier)	28/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 12:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.